

Discussion

Autor(en): **Emmenegger, Françoise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **74 (1971)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

suffrages dans les dix plus grandes communes. Le parti socialiste a rencontré une résistance plus forte dans les milieux catholiques, non seulement à cause de la condamnation de sa doctrine par l'Eglise, mais surtout à cause de l'existence du parti démocratique catholique, de l'action de la presse conservatrice et la formation d'organisations ouvrières chrétiennes-sociales. Quant à la composition sociale du P. S. J., il est permis de supposer, faute de renseignements plus précis, que les ouvriers syndiqués, en majorité horlogers, forment la base du parti. Il faut relever aussi un fort contingent d'ouvriers et d'employés des chemins de fer, qui, à Delémont, constituent les deux tiers des effectifs de la section. Parmi les cadres, la proportion des ouvriers diminue au profit des personnes exerçant une profession indépendante du patronat de l'industrie privée.

De cette double approche historique et sociologique, il ressort que le Parti socialiste jurassien à ses débuts est l'organisation politique du mouvement ouvrier jurassien parvenu à une certaine conscience de classe.

II. DISCUSSION

résumée par Françoise Emmenegger

LE PARTI LIBÉRAL-RADICAL

représenté par M. Jean Schnetz

1. *Les archives.* Elles sont inexistantes jusqu'en 1950 ou du moins éparées et non localisées. Depuis cette date cependant, le parti a commencé à se préoccuper de son histoire.
2. *L'organisation du parti.* M. Schnetz souligne d'abord la totale autonomie du parti libéral-radical sur le plan jurassien, à tel point qu'il peut être considéré comme un parti cantonal. Ses organes sont constitués, à partir du sommet, par un Bureau comprenant un président et un secrétaire non permanent ; un Comité directeur composé des membres du Bureau et des présidents des Fédérations de district ; un Comité central qui compte environ 50 membres répartis par district selon les résultats

des élections ; et enfin, une assemblée des délégués qui se réunit avant les scrutins importants.

Les sections locales, organisées en Fédérations de district, forment la base du parti. Depuis 1968, une représentation est assurée aux femmes.

3. *Discussion*

M. Prongué : Quelle est l'autonomie des sections locales par rapport au Comité central ?

M. Schnetz : Elle est assez grande ; il existe une certaine concordance de vues entre les assemblées de district et les sections locales, notamment en ce qui concerne la question jurassienne.

M. Prongué : Le parti libéral-radical est représenté dans tous les districts. A-t-il l'impression de jouer un rôle particulier sur le plan jurassien ?

M. Schnetz : C'est en effet une des caractéristiques du parti. Il est conscient de représenter concrètement l'idée d'une unité jurassienne.

LE PARTI DÉMOCRATIQUE CHRÉTIEN-SOCIAL

représenté par M. Luc Fleury

1. *Les archives.* Celles qui concernent les districts en particulier sont en possession des secrétaires de district. Les personnes qui s'intéressent aux archives générales peuvent s'adresser au président du parti jurassien, Me Gabriel Boinay.

2. *L'organisation du parti.* Il a une structure analogue à celle du parti libéral-radical. M. Fleury insiste sur le principe du parti : l'unité. Celle-ci continue d'exister malgré la scission entre démocrates chrétiens-sociaux et chrétiens-sociaux indépendants.

3. *Discussion*

M. Prongué : L'attitude confessionnelle a-t-elle des incidences sur l'extension du parti ?

M. Fleury : Le parti démocratique chrétien-social a toujours recherché l'unité dictée par ses principes. Il est normal qu'il ne dépasse pas ses limites confessionnelles.

LE PARTI DES PAYSANS, ARTISANS ET BOURGEOIS

représenté par M. Henri Geiser

1. *Les archives.* Pour la période antérieure à 1939, elles sont à Berne, car le secrétaire romand qui s'occupait des sections jurassiennes travaillait au secrétariat cantonal. Depuis cette date, la Fédération jurassienne et les Fédérations de district ont conservé leurs archives chez elles.

2. *Bref historique du parti.* Le P.A.B. est le plus jeune parti du Jura. On peut se demander pourquoi, à un moment précis, il s'intègre comme un élément nouveau à la vie politique de cette région. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, il n'existait pas de parti paysan. Mais le développement des chemins de fer et des transports maritimes eut des répercussions sur l'économie agricole. Pour se défendre, les paysans s'unirent. Ils se regroupèrent au sein d'une grande organisation professionnelle : l'Union suisse des paysans (1897). Durant la Première Guerre mondiale, les partis au pouvoir semblèrent délaissé les revendications paysannes au profit de celles des ouvriers et des citadins. Cette situation fut ressentie d'autant plus durement que l'agriculture suisse devait alors faire face à une forte concurrence étrangère. En 1918, une première section du P.A.B. fut fondée à Zurich, puis quelques mois plus tard une autre à Berne, sous l'impulsion du futur conseiller fédéral R. Minger. Le nouveau parti s'appela d'abord parti agrarien. Deux ans plus tard, il prit le nom de parti des paysans, artisans et bourgeois, ce dernier terme signifiant citoyen indépendant.

A ses débuts, en 1919, le P.A.B. était plus fort dans le Jura-nord que dans le Jura-sud. En 1922, il participe pour la première fois aux élections cantonales et fédérales. Il obtient 5 sièges au Grand Conseil bernois et 2 au Conseil national. Le parti fut d'abord assez mal accueilli dans le Jura. On l'accusait de favoriser les luttes de classes. Mais cette attitude a changé depuis la crise des années 1930.

La Fédération jurassienne, fondée en 1939, a ses statuts ; elle comprend six fédérations de district (sauf Laufon). Actuellement le parti est mieux implanté dans le Jura-sud que dans le Jura-nord. Le programme du parti peut se résumer dans la défense de l'Etat, de l'Eglise, de la famille et de la commune.

3. *Discussion*

- M. Prongué : Si l'on compare la fondation du P.A.B. avec celle du parti socialiste, n'y a-t-il pas là aussi un faisceau de convergences aboutissant, en 1913, à la parution du *Paysan jurassien*, journal défendant l'idée d'un parti agrarien ?
- M. Geiser : En 1922 a paru *La Glèbe*, remplacée plus tard par le *Pays jurassien*.
- M. Bandelier : Les paysans représentent-ils encore une forte proportion de vos électeurs ?
- M. Geiser : Actuellement, les paysans constituent une partie seulement des électeurs qui votent les listes du P.A.B. Dans certains districts, comme à Courtelary par exemple, la classe paysanne est en nette diminution.

LE PARTI SOCIALISTE DANS SA STRUCTURE ACTUELLE

présenté par M. Charles Mertenat

1. *Les archives.* Le P.S.J. n'a conservé les procès-verbaux du comité et des congrès que depuis 1934. Certaines sections possèdent encore une partie de leurs archives.
 2. *Son organisation.* Les sections locales sont groupées pour les élections et la propagande en Fédérations de district et en Parti socialiste jurassien pour ce qui touche aux options générales. Ce dernier est indépendant du parti socialiste bernois, bien qu'il ne soit pas reconnu comme tel par le parti socialiste suisse. L'autonomie du Parti socialiste jurassien est absolue sur le plan politique, bien qu'administrativement il doive passer par le parti cantonal.
 3. *Discussion*
- M. Prongué : Pourquoi le parti n'a-t-il pas réussi à pénétrer dans les Franches-Montagnes ?
- M. Mertenat : Cette absence tient certainement au facteur religieux. Ainsi, de nombreux horlogers des Franches-Montagnes et ouvriers de l'Ajoie sont syndiqués, sans pourtant adhérer au parti.
- M. Prongué : Qu'en est-il alors d'un district protestant comme celui de La Neuveville ?

- M. Mertenat : Le parti socialiste y est peu représenté, pour des raisons touchant à l'économie : le district compte peu de « pauvres gens » et le plateau de Diesse est essentiellement agricole.
- M. Prongué : Ne faudrait-il pas également tenir compte de la taille du district, qui ne lui permet d'envoyer que deux députés au Grand Conseil ?
- M. Mertenat : En effet, un parti qui n'a pas la majorité ne peut espérer avoir un député, ce qui entraîne pour lui un danger de stagnation, encore accentué par un manque de personnalités marquantes en son sein.
- M. Richon : Dans les Franches-Montagnes, certains ont des idées socialistes, mais au moment des votations, le parti n'est pas assuré de leur voix.
- M. Mertenat : En 1958, une entente radicale-socialiste a échoué. Si les ouvriers n'ont pas voté la liste socialiste, c'est qu'ils savaient que le parti socialiste n'avait aucune chance ; ils votèrent donc radical. Depuis, il n'y a plus eu de tentative de ce genre à cause de la faiblesse du mouvement.
- M. Bandelier : Après 1918, on constate un grand bond dans le parti socialiste au point de vue des effectifs, puis une période de stabilisation malgré la crise économique. Ce fait ne serait-il pas dû à un manque de « mordant » du parti ?
- M. Kohler : L'évolution de l'électorat socialiste n'est pas la même dans les districts de Moutier et Courtelary que dans ceux de Delémont et Porrentruy. Dans les premiers, le P.S.J. fait presque le plein de ses voix en 1922, enregistre une baisse vers 1930, puis atteint un maximum en 1934. Après une nouvelle baisse, il retrouve à la fin de la guerre les pourcentages de 1922. Dans les deux districts du nord, le pourcentage des électeurs socialistes reste constant jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dès ce moment, on note un certain essor à Delémont et à Porrentruy. En 1952, la municipalité de Delémont est à majorité socialiste. Quant aux causes de ces fluctuations, elles restent à déterminer.
- M. le pasteur Biber : Quelle est la proportion du secteur secondaire dans le parti socialiste ?
- M. Mertenat : La grande majorité de l'électorat socialiste reste ouvrière, bien que l'on compte également un fort pourcentage de fonctionnaires. On a cependant de la peine à intéresser les ouvriers à la direction du parti, où l'on trouve beaucoup d'instituteurs.

M. Ruffieux : L'évolution du parti socialiste vers un parti interclasse est très nette. On peut envisager trois méthodes d'étude :

- 1) une comparaison des cartes des secteurs et des électeurs ;
- 2) une analyse plus détaillée à travers les fichiers des sections ; c'est cette méthode qu'a utilisée M. Kohler pour la section de Delémont en 1923.
- 3) une analyse des cadres qui permet de compléter les analyses de sections. Cela revient à comparer la composition sociale des sections (la base) et d'un état-major (district ou canton). On arriverait sans doute à la conclusion que l'état-major est plus composite que la base.

III. DISCUSSION GÉNÉRALE

M. Prongué : Les modèles proposés par le professeur Ruffieux et M. Kohler correspondent-ils à la vie politique dans le Jura ? Si la société jurassienne est encore homogène en 1830, elle se scinde en deux pôles durant le XIX^e siècle : un monde agricole et un monde industriel. En 1893, l'unité cantonale est pleinement réalisée. Le pluralisme modéré au point de vue politique correspond-il alors à un pluralisme de la société ?

M. le professeur Ruffieux : En ce qui concerne les typologies de partis, il faut déterminer combien de formations sont en présence. La formule jurassienne est intéressante : le premier député socialiste jurassien est élu en 1902, soit environ 20 ans avant l'introduction de la proportionnelle au Grand Conseil. C'est le problème de la conquête d'une circonscription par les socialistes. Au Grand Conseil bernois, l'entrée du parti socialiste s'effectue sous un régime majoritaire ; elle est le fruit d'une organisation efficace. Le P.A.B. au contraire apparaît dans un régime proportionnel qui lui est beaucoup plus favorable.

Au niveau national, le premier socialiste jurassien est élu durant la guerre 1914-18. En 1922, grâce à l'introduction de la proportionnelle, le nombre de partis représentés passe de 3 à 4. Parvenu en 1922 à être représenté à l'échelon national, le P.A.B. reçoit une sorte de choc en retour puisqu'il disparaît en 1925 pour revenir en 1928.